



MAIRIE
de
NOAILHAC

Téléphone 05 63 50 50 05

**Compte Rendu
Du Conseil Municipal
De la commune de Noailhac
Séance du 12 décembre 2017**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU. Henry BOSC ; Jacques BLANC ; Jean-Marie BERNAT ; Marc GEMIN ; Etienne SICARD ; Serge BARBASTE

Mmes : Marie-Pierre PALAYSI ; Armelle ANDRADE ; Isabelle CARRIÈRE; Christiane MADAULE

Excusée : Mme Gaëlle THUILLIER (procuration donnée à Mme Armelle ANDRADE)

**DEMANDE AUTORISATION D'EXPLOITATION
DES ETS PYROTECHNIE DU MIDI.**

Cette société située au Banquet, commune de St Salvy de la Balme, fabrique des feux d'artifice. Elle est loin de toutes habitations ne crée pas de danger pour les riverains.

Le conseil à l'unanimité, émet un avis favorable à ce dossier de demande d'extension.

TRAVAUX EN REGIE « OPERATION AGRANDISSEMENT CIMETIERE »

Délibération prise à l'unanimité pour affecter au budget investissement les écritures liées à cet agrandissement et initialement affectées au budget « fonctionnement ».

TARIF TICKET REPAS LIVRES A DOMICILE

Suite à l'augmentation des tarifs effectués par Occitanie Restauration, le prix du repas passera de 7.75€ à 7.85€ au 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

TARIFS PRESTATIONS VEOLIA APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2018

Les prestations appliquées et facturées par Véolia sont :

- Contrôle de projet : 49.50 € TTC
- Contrôle de réalisation des ouvrages : 88.00€ TTC
- Contrôle lors de mutations immobilières : 132.00€ TTC

Le Conseil, à l'unanimité, accepte le montant des redevances ci-dessus proposées qui seront refacturées aux particuliers, suite à un contrôle.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTRES/MAZAMET

La convention mise en place entre la Communauté d'agglomération Castres/Mazamet et la commune pour l'instruction des dossiers d'urbanismes est conclue jusqu'au 31/12/2018 et sera reconduite par tacite reconduction annuellement.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Cimetière : les travaux sont bien avancés, il reste à monter 2 rangées de blocs plus les margelles.
- WC ancienne école : la mise en place de WC accessibles aux personnes à mobilité réduite se fera à la place des WC extérieurs de l'ancienne école.
La démolition de ces derniers a commencé.
- Cheminement piétonnier avenue Charles Tailhades : la commission des travaux étudie les différentes possibilités de mise en sécurité. Nous attendons les devis pour calculer le coût des travaux.

DIVERS

- Le Conseil d'école a voté le maintien de la semaine des 4 1/2 jours pour la rentrée 2018.
- SDET (Syndicat Départemental d'Électrification du Tarn) : une étude et un devis ont été demandés pour la mise en place de lampes LED plus économes que les actuels ballons fluos.
- Souscription des vitraux : sur les 30 000 € de coût prévisionnel, 8 000€ ont été récoltés.
La souscription se poursuit.
- Zone de propreté : Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets en dehors des containers.

**CEREMONIE DES VŒUX
DIMANCHE 7 JANVIER 2018 A 10H
SALLE ROGER GAU.**